



# Nouvelles de A.D.A

Journal n°68  
Décembre 2015



## SPÉCIAL DÉVELOPPEMENT

3

Les opérations de  
récolte de fonds

4

Les jumelages,  
acteurs de durabilité

6

L'aide belge au  
développement

## Mot de la Présidente

Chers sympathisants,

Cette année fut une année difficile pour Auto-Développement Afrique, tant au niveau administratif que financier.

Le screening (sorte d'examen) imposé par la DGD (Direction Générale du Développement) requiert un travail colossal et chronophage, intéressant certes mais très (trop) lourd pour des petites structures comme la nôtre. Il s'agit, en effet, de refaire le cadre stratégique pour les années à venir, de revoir les processus de fonctionnement existants et surtout, de présenter des ratios de solvabilité et de liquidité répondant aux critères imposés par nos bailleurs.

Par nos efforts pour trouver des financements, mais aussi grâce à votre générosité, nous avons pu poursuivre tous nos projets sur le terrain et nous présentons aujourd'hui un bilan financier plus positif.

Je tiens à vous remercier pour vos dons, vos prêts, votre présence aux événements. Sans vous, A.D.A n'aurait pas pu poursuivre ses engagements et tout simplement survivre. Oui, MERCI, MERCI, MERCI.

Ce n'est pas pour autant que tout est rose. L'avenir ne nous prédit rien de bon. Les institutions gouvernementales diminuent sensiblement leurs subsides.

En ces temps troublés, je suis pourtant convaincue que nous y avons un rôle à jouer.

Nous devons faire en sorte que nos bénéficiaires aient un avenir qui leur permette de mener une vie décente et digne dans le pays qui est le leur, auprès de leur famille et de leurs amis. Personne ne quitte un pays où il se sent bien. C'est pourquoi, notre mission est essentielle.

En soutenant des projets de développement au Burundi et au Rwanda, nous permettons à nos bénéficiaires, non seulement d'avoir accès à la sécurité alimentaire, à l'éducation et aux soins de santé, besoins vitaux par excellence, mais aussi, à retrouver leur dignité d'homme, de femme, de père, de mère.



Ce n'est donc pas le moment de laisser tomber les bras, bien au contraire. Seuls nous n'y arriverons pas. Heureusement, nous savons que nous pouvons compter sur votre aide généreuse.

Je désire aussi remercier toute l'équipe salariée et bénévole qui, jour après jour, se bat pour mener à bien toutes les tâches difficiles, ingrates, ignorées souvent. Elle n'a de cesse d'agir d'une manière professionnelle, généreuse et efficace, ne comptant pas ses heures de travail.

Je profite aussi de cette fin d'année pour vous souhaiter à tous et à chacun en particulier un Joyeux Noël et une belle année 2016 où solidarité, partage, écoute, tolérance et paix trouvent une place de choix dans vos familles, chez nos amis rwandais et burundais mais aussi dans notre monde qui en a tant besoin. Ces valeurs sont le terreau d'un monde meilleur.

Vous remarquerez que notre journal est en couleurs ! Notre chargé de communication nous a déniché un imprimeur qui nous propose une version couleur au même prix que le noir et blanc. Dès lors, pourquoi nous en priver ?

Bien cordialement.

**Luce Leflere-Denays.**

# Comprendre le pourquoi de nos opérations de récolte de fonds

**En Belgique, le financement des ONG par les différents pouvoirs publics est conditionné, entre autres, à un apport préalable. En effet, un pouvoir public ne finance jamais totalement le programme/projet d'une ONG : cette dernière est tenue d'apporter une partie en fonds propres qui varie selon un pourcentage spécifique à chaque bailleur.**

Dès lors, pour accroître leurs fonds dans un marché belge très "concurrentiel" en termes de dons, les ONG sont contraintes de mettre en place des stratégies telles que l'envoi ciblé de mailings à des fichiers de donateurs, l'organisation de tombolas, la mise en place d'événements ou encore la participation à des campagnes organisées par des tiers.

Parmi celles-ci, la campagne 11.11.11 permet à Auto-Développement Afrique d'obtenir une partie de ses ressources propres. Organisée chaque année au mois de novembre depuis 1966, cette récolte de fonds est coordonnée par le CNCD pour la partie francophone du pays. Cette année encore, l'accueil chaleureux que vous avez réservé à nos vendeurs volontaires nous a permis de récolter une somme de 5000 €, remise aux responsables de l'opération.

## Jus de pomme et dîner annuel

Si certaines ONG ont recours à des sociétés spécialisées en marketing social, Auto-Développement Afrique a fait le choix éthique d'organiser par elle-même ses actions de récolte de fonds, actions pour lesquelles nous vous sollicitons régulièrement.

Durant le mois de septembre, nos équipes de bénévoles ont cueilli et fait presser pour vous les savoureuses pommes d'un verger issu de l'agriculture biologique. La vente de 600 bouteilles de ce précieux nectar (*cf photo*) nous a permis de provisionner des fonds propres pour un montant de 2.400 €.

Lors de notre dîner annuel, votre générosité et le dévouement de nos bénévoles nous ont permis de récolter plus de 7.000 € de bénéfice net, dont près de 2.000 € grâce à la seule vente des lampes solaires données par la Fondation Schneider Electrics. Ce montant, grâce à l'effet de levier des bailleurs institutionnels, nous permettra de financer nos projets à hauteur de 35.000 €.



## Où vont les fonds récoltés par notre ONG ?

La majorité des fonds (en moyenne, +/- 80%) est directement allouée au financement de nos actions sur le terrain. Une autre partie, bien que restreinte (+/- 20%), sert à financer le travail "administratif" de notre ONG (rédaction des dossiers de cofinancement, suivi et évaluation des projets, etc.) et les frais de fonctionnement. La professionnalisation du secteur des ONG et la complexification administrative requièrent des ressources humaines de plus en plus spécialisées et permanentes qui ne peuvent fonctionner sur base uniquement du bénévolat et sans une certaine structure de soutien.

Nous vous invitons à consulter, sur notre site web (<http://www.ada-zoa.org>), les rapports annuels qui détaillent l'utilisation des fonds récoltés grâce à votre générosité.

# Les jumelages, acteurs de durabilité

**Une des critiques les plus récurrentes en matière d'aide au développement porte sur la pérennité des projets financés. Il est donc essentiel de prévoir la durabilité d'un projet dès la phase de conception de celui-ci.**

Le suivi et les évaluations analyseront les résultats du projet afin de mettre en place, de manière systématique et continue, des mesures pour en garantir la viabilité technique et financière. Ces mesures porteront sur l'identification et le renforcement des acteurs de durabilité, mais aussi sur les actions à mener afin de s'assurer que les bénéficiaires conserveront leurs acquis dans l'après-projet.

## **Appropriation des innovations mises en place**

A titre d'exemple, l'aspect de la durabilité a été suivi par notre ONG durant toute la durée du projet REPRECO et a été analysé avec minutie au cours de son évaluation finale.

Des visites sur le terrain ont révélé que, malgré de bons résultats, certaines activités devaient être ajoutées, prolongées ou renforcées au-delà de la fin du projet, afin d'assurer la pérennité des résultats et l'autonomie à long terme des bénéficiaires.

C'est à cette fin qu'ont été mis en place les projets RECOFI (REnforcement des COopératives Filières) et AUBER (AUtonomisation des BÉNÉficiaires du Repreco).

Le projet RECOFI, qui a fait l'objet d'un article précédent (*cf Nouvelles de l'A.D.A n°67*), a permis d'assurer la bonne évolution organisationnelle des coopératives soutenues par le REPRECO et d'optimiser la productivité de ces dernières.

Le projet AUBER a pris fin le 30/04/2015. Il s'adressait directement aux 1.411 ménages bénéficiaires du REPRECO et avait pour objet de combler les lacunes identifiées lors de l'évaluation finale du projet REPRECO.



© Chris Wehner

Une des 12 pépinières renforcées par le projet AUBER

Si les bénéficiaires ont reçu quelques formations pratiques supplémentaires sur des thèmes jugés lacunaires, une attention toute particulière a été portée aux capacités et aux équipements des encadreurs-relais, principaux acteurs de durabilité auprès des ménages bénéficiaires. En effet, ces « bénéficiaires-modèles », choisis pour leur sérieux et leurs compétences, continueront à leur prodiguer des conseils techniques en agro-élevage et à fournir certains soins prophylactiques, tant au bétail qu'aux plantations.

Les capacités des pépiniéristes ont été également renforcées sur le plan technique et commercial. En effet, ce sont ces pépinières (cf. photo p.4) qui fournissent les plants dont ont besoin les bénéficiaires pour continuer à produire dans des conditions optimales.

Les accompagnateurs sociaux, choisis également parmi les « bénéficiaires modèles » ont été recyclés afin de durabiliser les actions de soutien et d'accompagnement psycho-social des bénéficiaires.

Enfin, notre ONG prévoit toujours d'impliquer les structures étatiques (autorités et services techniques décentralisés) dans le processus de sensibilisation des bénéficiaires et de suivi des activités. Et ce, dès l'identification du projet.

## Ancrage géographique

S'il est obligatoire de mettre en œuvre un maximum de mesures pour assurer la durabilité durant le projet et, si nécessaire, de trouver des fonds pour en consolider les acquis, il faudrait également pouvoir vérifier le degré de poursuite de l'action dans l'après-projet (au minimum 18 mois après la fin de celui-ci), afin d'évaluer la préservation des bénéfices du projet sur les groupes cibles durant les années qui suivent. Cela permet, éventuellement, de corriger certaines choses ou de renforcer certaines faiblesses.

Pour la plupart des projets de développement cela semble difficile, voire impossible car aucun budget n'est prévu par les bailleurs pour effectuer ces missions de soutien ex-post. De plus, souvent, les acteurs occidentaux ne sont plus présents dans la zone concernée.

Auto-Développement Afrique peut se permettre d'envisager les choses différemment car elle reste présente sur ses zones d'intervention grâce au maintien de relations

étroites avec ses partenaires historiques, choisis, entre autres, pour leur implication dans les zones d'intervention d'A.D.A. D'autre part, certaines communes se sont associées avec Auto-Développement Afrique en vue de gérer leurs jumelages avec des communes rwandaises de façon plus dynamique.



C'est le cas des communes de Krainem, dont le jumelage avec Cyanika existe depuis 1981, de Woluwe-Saint Lambert, jumelée avec M' Bazi depuis 1970 et de

Ganshoren, jumelée avec Rusatira depuis 1972. Ces 3 jumelages sont situés dans les districts de Huye et Nyamagabe, dans la Province du Sud du Rwanda.

Les communes jumelées participent depuis longtemps au financement des projets de A.D.A. Elles ont ainsi soutenu le projet de valorisation des compétences agricoles (Provacea), celui d'aide aux plus vulnérables (Solives) et celui de Régression de la précarité par le renforcement des coopératives (Repreco). En effet, tous ces projets sont cohérents et s'imbriquent les uns aux autres afin de permettre aux populations les plus défavorisées des communes jumelées de sortir d'une situation inacceptable.

Cet ancrage géographique à long terme facilite le suivi de nos bénéficiaires longtemps après la date d'échéance d'un projet. De plus, il permet de trouver de petits financements complémentaires pour assurer certaines missions de consolidation et/ou de recyclage. En 2015, Krainem a, par exemple, participé au projet AUBER et au paiement du salaire d'un agronome qui suit, de manière ponctuelle, les bénéficiaires nouvellement autonomisés.

A.D.A a ainsi transformé une simple particularité de fonctionnement en atout non négligeable, dans un futur où les autorités institutionnelles exigent de plus en plus de synergies entre acteurs de la coopération belge.

# Les grandes crises internationales rendent la coopération plus indispensable que jamais

**Exode des réfugiés, réchauffement climatique... Face aux grands enjeux internationaux, le budget de l'aide belge stagne à 0,45 % du Revenu National Brut (RNB), alors que d'importantes coupes ont été annoncées pour les prochaines années. Le CNCD-11.11.11 appelle le Gouvernement belge à corriger le tir de toute urgence.**

À l'heure où l'attention médiatique et politique se concentre sur la crise des réfugiés, le CNCD-11.11.11 tire la sonnette d'alarme. En s'appuyant sur les constats tirés de son *Rapport annuel sur l'aide belge au développement*, publié ce jeudi 17 septembre : « Le Gouvernement belge a annoncé des coupes de plus de 200 millions d'euros par an en moyenne dans le budget de l'aide au développement, soit près d'un milliard d'euros sur l'ensemble de la législature, alors que la crise des réfugiés rappelle l'importance de promouvoir la paix et le développement dans les pays en développement. C'est une politique incohérente que le Gouvernement belge doit corriger de toute urgence ! », souligne Arnaud Zacharie, secrétaire général. L'aide belge ne représente plus que 0,45% du RNB, contre 0,64% en 2010. Les coupes prévues risquent de faire passer ce taux sous la barre des 0,4%, du jamais vu depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle.

Le CNCD-11.11.11 insiste également sur la situation préoccupante dans la région des Grands Lacs, où se concentre près de la moitié de l'aide belge au développement. La situation au Burundi est explosive, suite à la décision du président Nkurunziza de se maintenir au pouvoir malgré les limites imposées par la Constitution. La République démocratique du Congo, où le « glissement » des élections prévues est désormais ouvertement évoqué, risque de connaître le même cas de figure, tandis que des élections sont prévues au Rwanda en 2017. « Le ministre Alexander De Croo a pris les mesures qui s'imposaient en annonçant une révision du cadre de coopération avec le Burundi, suite au coup d'État constitutionnel du Président Nkurunziza.

Mais que se passera-t-il si cette situation se reproduit dans les pays voisins ? Les populations de ces pays ne peuvent pas être condamnées à une double peine : fin de la démocratie et fin de l'aide. Il est crucial de prévoir l'acheminement de l'aide par d'autres canaux, tel que celui des ONG vers les sociétés civiles locales », analyse Nicolas Van Nuffel, responsable du Plaidoyer.

En septembre dernier, les Nations-Unies ont défini 17 Objectifs de développement durable, à New-York. Soit le plan d'action international des quinze prochaines années censé prendre la relève des Objectifs du millénaire pour le développement. Le CNCD-11.11.11, présent au Sommet, y a appelé les décideurs belges et européens à garantir la cohérence de leurs politiques avec les objectifs de justice sociale et de respect des limites de notre planète. Le contexte international instable rend plus indispensables que jamais les politiques de coopération au développement et de solidarité internationale.

CNCD, Communiqué de presse mis en ligne le 17-09-2015, <http://www.cncd.be/Les-grandes-criSES-internationales>



## Des objectifs de développement durable contre la pauvreté

En septembre dernier, les 193 Etats membres des Nations Unies ont adopté un nouveau programme de développement durable pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Ce programme comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux.

Les motivations qui sous-tendent les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont louables, puisqu'il s'agit de refuser, qu'aujourd'hui encore, des milliards de personnes ne puissent satisfaire leurs besoins fondamentaux. Le fossé entre le Nord et le Sud et entre les riches et les pauvres n'a cessé de se creuser ces trente dernières années. Se voulant globaux, les ODD, visent à corriger le tir. En effet, destinés à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, ces objectifs responsabilisent autant le Nord que le Sud, rompant ainsi avec le paternalisme traditionnel des relations d'assistance entre les pays du Nord envers ceux du Sud. L'atteinte de ces objectifs implique donc un engagement en première ligne pour les ONG Nord. Une mission assurément bien comprise et assimilée par Auto-Développement Afrique.

Notre ONG poursuit la plupart de ces objectifs (santé, éducation, genre, énergie propre, travail décent, lutte contre le changement climatique, paix et partenariats) dans chacun de ses projets.

Cependant, en 2015, trois des ODD ont été plus particulièrement placés au cœur des activités d'A.D.A. Les deux premiers font partie des missions d'Auto-Développement Afrique et sont présents dans tous les projets de développement mis en place par notre ONG :

- Objectif 1 ; « Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ».
- Objectif 2 « Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ».

Un troisième objectif, l'Objectif 6 « Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » est particulièrement présent dans les micro-projets mis en œuvre par les jumelages durant ces dernières années.

En 2009, le Rwanda a lancé son nouveau *Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural*. Les principales réalisations attendues sont la construction de latrines et l'installation de réservoirs de



collectes d'eaux pluviales au niveau des infrastructures villageoises (écoles, centres de santé et autres lieux publics). Les communes rwandaises jumelées se sont tout naturellement tournées vers leurs binômes belges pour les aider à rencontrer ces exigences. Et, depuis 2010, les communes de Krainem, Woluwe-Saint-Lambert et Ganshoren ont permis à de nombreuses écoles primaires et secondaires d'installer des latrines et de s'équiper en citernes de récolte d'eau de pluies, améliorant ainsi la vie quotidienne de milliers d'élèves.



A.D.A. soutient la campagne du CNCD

## "Protection sociale pour tous"

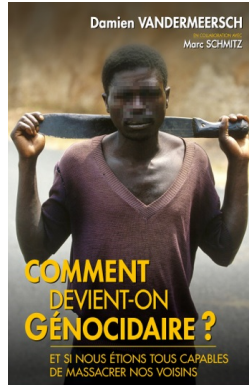
Merci à tous pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé à nos vendeurs volontaires lors de l'Opération 11.11.11.

Les points récoltés par nos bénévoles grâce à leur participation à cette action de récolte de fonds permettent d'obtenir, dans le cadre des programmes "Partenaires" du CNCD, une participation au financement de nos projets dans le Sud.

A cet égard, nous remercions les bénévoles de Ganshoren et de Waterloo qui nous ont cédé les points récoltés par leurs équipes.

## Conférence organisée au profit de Auto-Développement Afrique

COMMENT DEVIENT-ON GÉNOCIDAIRE ?



Vous étiez près d'une centaine, ce mardi 13 octobre, à assister à la conférence de Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de cassation et professeur à l'Université de Louvain-la-Neuve. Dans un langage vivant et accessible, l'ancien juge d'instruction en charge des « affaires Rwanda », nous a exposé son analyse

des différentes « logiques » qui ont amené des citoyens « ordinaires » à exterminer leurs semblables durant le génocide rwandais de 1994.

## Soutenez nos actions

1 € de don = 5 € pour nos projets.

Vos dons sont valorisés et multipliés grâce à l'effet « levier » qu'offre la formule de cofinancement des bailleurs de fonds tels que la DGD, la Région wallonne ou la Commission européenne. *Auto-Développement Afrique* vous garantit que, sur base annuelle, près de 80% de ses revenus sont directement attribués à ses projets de développement.

Compte : 310-1186157-30

Vous êtes convaincu(e) par nos actions ? Pour nous assurer votre soutien à long terme quel que soit le montant de votre don, nous vous invitons à choisir la formule de l'ordre permanent. De plus, les dons qui, au total, s'élèvent à un minimum de 40€ dans le courant de la même année sont déductibles fiscalement.

Je désire recevoir la newsletter de l'asbl « Auto-développement Afrique ».

Envoyez ce message à [info@ada-zoa.org](mailto:info@ada-zoa.org) pour recevoir régulièrement par e-mail les informations sur les actions de notre association.

Trimestriel « Nouvelles de A.D.A. »  
Rue Driesbos 32 - 1640 Rhode -St Genèse  
Téléphone : 02 540 80 22  
E-mail : [info@ada-zoa.org](mailto:info@ada-zoa.org)  
[www.ada-zoa.org](http://www.ada-zoa.org)



Compte 310-1186157-30  
IBAN BE15 3101 1861 5730  
BIC BBRUBEBB

Editeur responsable : Luce Leflere-Denays  
Rue du Long Chêne 64 - 1970 Wezembeek-Oppem